



Maison non mitoyenne qui devient mitoyenne!

Par **darko**, le **19/05/2009** à **10:09**

Bonjour,
ma maison n'était pas mitoyenne à l'achat la maison à côté étant décalée de 80cm de mon mur!! le terrain a été vendu et ils bâtissent un mur dépassant ma toiture de 3m la mienne étant style ferme et la leur étant sur deux étages! le permis de construire leur a été accepté mais je trouve qu'au niveau de la vue c'est pas terrible maintenant aussi le voisin ne doit-il pas me donner une compensation pour la perte de valeur en cas de vente de ma maison étant donné qu'il se bâtit sur le mur mitoyen????? avant j'aurais pu la vendre non mitoyenne maintenant je perds sur sa valeur et la vue évidemment ça fait 13 ans que je suis là et j'ai un immeuble à côté quel honte!!